

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES A LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à 19 h 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie des Bréviaires.

Présents : M. Thierry ELBHAR – M. Aurélien CUVILLIER – M. Jean-François BAUDIN –
M. Jean-Pierre BELLENGIER – M. Francis HIGELIN – Mme Aude MALFOY – M. Jérôme HAMON –
Mme Célia SCHAFFNER – Mme Isabelle BUSSERET – Mme Lénia PIRES – Mme Géraldine ROTTNER –
Mme Alexia BRAILLON, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Marion JUGUET a donné pouvoir à Mme Lénia PIRES.
M. Matthieu ROBILLARD a donné pouvoir à Mme Géraldine ROTTNER.
M. Jean-François PAOLI a donné pouvoir à Mme Célia SCHAFFNER.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 30.
Conformément aux dispositions applicables, le Conseil municipal désigne M. Jean-François BAUDIN en qualité de secrétaire de séance.

Arrivée de Mme Isabelle BUSSERET à 19 h 38

I – Approbation du compte rendu du 21 juillet 2026

Le compte rendu de la séance du 21 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité.

II – Délibération n° 30-2026 : Adhésion à l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Île-de-France et son réseau

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

III – Délibération n° 31-2026 : Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)

APPROUVÉE par 13 pour et 1 contre

IV – Délibération n° 32-2026 : Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

V – Délibération n° 33-2026 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour conclure un marché de prestations d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avec la société Espace Ville

APPROUVÉE par 14 pour et 1 abstention

VI – Délibération n° 34-2026 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) relative au domaine des Petites Yvelines

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

VII – Délibération n° 35-2026 : Décision modificative n° 2 – Budget communal

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Personne ne prenant plus la parole, la séance est levée à 20 h 10.

Le Maire

Thierry ELBHAR



Le secrétaire,

Jean-François BAUDIN

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'JF Baudin', is written over the printed name of the secretary.